



SYNDICAT NATIONAL
DES DIRECTEURS GÉNÉRAUX
DES COLLECTIVITÉS TERRITORIALES

INFORMATION PRESSE FÉVRIER 2019

Réaction du SNDGCT suite à la parution du rapport de la mission parlementaire Belenet - Savatier*

Suite à son audition dans le cadre de la mission parlementaire composée du sénateur Arnaud de Belenet et du député Jacques Savatier, le SNDGCT* fait part de sa réaction dans le cadre de la parution du rapport ce mardi 12 février, portant sur la formation et la gestion des carrières des agents territoriaux.



Il se félicite que la mission se soit engagée dans la « *voie de la refondation du dispositif existant, en réaffirmant l'unicité de la fonction publique territoriale* ». Fonction publique qui « *apparaît centrale dans la cohésion nationale, mais aussi dans la capacité du pays à faire face à des enjeux nouveaux* ». **Dans ce cadre, les deux réseaux du CNFPT et des centres de gestion apparaissent déterminants.** L'unicité du CNFPT est notamment préservée.

Le SNDGCT avait formulé à cet effet des propositions fortes. Elles visaient à articuler, à l'échelle régionale, l'organisation et le contenu des compétences. Ces propositions sont reprises dans le rapport de la mission. A cela s'ajoute le maintien d'un pilotage assuré par les employeurs publics locaux et leurs représentants, en lien avec les organisations syndicales.

Les missions universelles des centres de gestion devraient mieux être assurées et avec moins d'hétérogénéité. **La plus forte régionalisation d'une partie de leurs interventions étant la logique contrepartie à cette base d'adhésion élargie, conformément aux attentes du SNDGCT.** Ce mouvement s'accompagnerait d'une meilleure articulation avec les compétences d'un CNFPT plus déconcentré.

En renforçant la formation, notamment par l'établissement d'un rapport d'orientation annuel, la mission a pris la mesure des enjeux liés à l'évolution des profils et des missions des agents territoriaux. C'est également le cas des propositions visant à renforcer la professionnalisation des concours ou à faciliter l'intégration des apprentis. Un système de cotisation plus clair et simplifié au regard de l'existant accompagne ces préconisations.

Le SNDGCT attend désormais que les propositions de ce rapport puissent être traduites dans la réforme de la fonction publique à venir.

Stéphane PINTRE
Président National du SNDGCT

* Le **SYNDICAT NATIONAL DES DIRECTEURS GÉNÉRAUX DES COLLECTIVITÉS TERRITORIALES** créé en 1948 est une organisation professionnelle qui regroupe des dirigeants territoriaux de collectivités (DGS, Directeurs Généraux Adjointes des Services, cadres de direction du CNFPT et agents retraités des catégories précitées) et de centres de gestion. Il compte aujourd'hui 4 000 adhérents, dont plus de 3 000 en activité. www.sndgct.fr - @SNDGCT

INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES SUR SIMPLE DEMANDE AUPRÈS DU :

SERVICE DE PRESSE SNDGCT : CABINET VERLEY - Contacts : DJAMÉLA BOUABDALLAH - EMILIE SAINT-PIERRE
Tél. : 01 47 60 22 62 - djamela@cabinet-verley.com - emilie@cabinet-verley.com - www.cabinet-verley.com